

Québec, le 7 septembre 2018

Mesdames les Directrices générales et  
Messieurs les Directeurs généraux des commissions scolaires,

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, vous a récemment fait part de l'importance d'informer les parents en ce qui concerne les contenus d'éducation à la sexualité offerts aux élèves. Afin de soutenir le réseau, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur propose donc les onze documents d'information ci-joints, soit un fascicule par niveau de scolarisation.

Chaque document présente la place de l'éducation à la sexualité à l'école ainsi que sa complémentarité avec la famille, en plus du détail des thèmes et contenus qui seront offerts aux élèves.

Cette documentation vise à informer les parents, à les rassurer et à démontrer que les contenus d'éducation à la sexualité respectent l'âge et le développement des élèves, tout en étant conformes aux recommandations des experts, dont l'Organisation mondiale de la santé et l'UNESCO. Aussi, je vous prie de les transmettre à vos directions d'école pour leur permettre d'en assurer l'envoi aux parents.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe à l'éducation préscolaire  
et à l'enseignement primaire et secondaire,



Anne-Marie Lepage

p. j.

c. c. Fédération des commissions scolaires du Québec